

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDE**

Mida Chriox 15

Type(s) de produit

TP11: Produits de protection des liquides utilisés
dans les systèmes de refroidissement et de fabrication

TP12: Produits anti-biofilm

Numéro d'autorisation: FR-2024-0029

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0032173-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Mida Chriox 15
---------------------------------	----------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Christeyns NV
	Adresse	Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique
Numéro de l'autorisation		FR-2024-0029
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		FR-0032173-0000
Date de l'autorisation		04/06/2024
Date d'expiration de l'autorisation		13/03/2034

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Christeyns N.V.
Adresse du fabricant	Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Christeyns N.V. site 1 Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique

Nom du fabricant	Christeyns France
Adresse du fabricant	Rue de la Maladrie 31, Pl de la Vertonne 44124 Vertou Cedex France
Emplacement des sites de fabrication	Christeyns France site 1 Rue de la Maladrie 31, Pl de la Vertonne 44124 Vertou Cedex France

Nom du fabricant	Christeyns UK
Adresse du fabricant	Rutland Street BD4 7EA Bradford Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Emplacement des sites de fabrication	Christeyns UK site 1 Rutland Street BD4 7EA Bradford Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Nom du fabricant	Christeyns Manufacturing Italy Srl
Adresse du fabricant	Via Aldo Moro 30 20042 Pessano con Bornago Italie
Emplacement des sites de fabrication	Christeyns Manufacturing Italy Srl site 1 Via Aldo Moro 30 20042 Pessano con Bornago Italie

Nom du fabricant	Pliwa Hygiene GmbH
Adresse du fabricant	Pliwastraße 2 34323 Malsfeld Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Pliwa Hygiene GmbH site 1 Pliwastraße 2 34323 Malsfeld Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Peracetic acid
Nom du fabricant	Christeys N.V.
Adresse du fabricant	Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Christeys N.V. site 1 Afrikalaan 182 9000 Gent Belgique

Substance active	Peracetic acid
Nom du fabricant	Christeys France
Adresse du fabricant	Rue de la Maladrie 31, Pl de la Vertonne 44124 Vertou Cedex France
Emplacement des sites de fabrication	Christeys France site 1 Rue de la Maladrie 31, Pl de la Vertonne 44124 Vertou Cedex France

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peracetic acid		substance active	79-21-0	201-186-8	14,9
Hydrogen peroxide		Substance non active	7722-84-1		25,7
Sulphuric acid		Substance non active	7664-93-9		0,96

2.2. Type(s) de formulation

SL Concentré soluble

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H242: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.</p> <p>H290: Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H302: Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H311: Toxique par contact cutané.</p> <p>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>H332: Nocif par inhalation.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.</p>
Conseils de prudence	<p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>P235: Tenir au frais.</p> <p>P260: Do not breathe dust/fume/gas/mist/vapours/spray.</p> <p>P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280: Porter protective gloves, protective clothing and face protection.</p> <p>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].</p> <p>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310: Appeler immédiatement doctor.</p>

P321: Traitement spécifique (voir supplemental first aid instruction sur cette étiquette).

P361 + P364: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405: Garder sous clef.

P410: Protéger du rayonnement solaire.

P501: Dispose of contents/container to ...

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Préservation des eaux de refroidissement et de procédé dans les systèmes à recirculation ouverts

Type de produit	TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Levures Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Champignons Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Traitement curatif des eaux de refroidissement et de procédé
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos Description détaillée: Système de dosage clos automatique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Dilution (%): Bactéries et levures : dilution du produit à 0,012 % Champignons : dilution du produit à 0,05 % Nombre et fréquence des applications: Bactéries et levures : dilution du produit à 0,012 % Champignons : dilution du produit à 0,05 % Temps de contact : 3 heures Dosage automatique
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels ; professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Fût 20 et 30 L en polyéthylène haute densité Cuve 220 et 1000 L en polyéthylène haute densité

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer par dosage automatique dans le flux d'eau du procédé/eau de refroidissement.
- Le produit est pompé dans les réservoirs via une pompe, toutes les actions sont automatisées.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- L'utilisation du produit est limitée aux petits systèmes de refroidissement avec un débit de purge inférieur à 2 m³/h.
- Les eaux usées doivent être rejetées vers une station d'épuration municipale ou purifiées dans une station d'épuration industrielle sur site comprenant une étape de traitement biologique.
- Le produit ne peut être appliqué que dans des systèmes de refroidissement équipés de séparateurs de gouttes qui réduisent les émissions atmosphériques d'au moins 99 %.
- Lors de l'entrée dans la tour de refroidissement en cours de fonctionnement, porter un équipement de protection respiratoire APF 40 approprié.

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Préservation des eaux de procédé dans l'industrie de la pâte à papier et du papier

Type de produit	TP12: Produits anti-biofilm
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Bactéries Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: autre: Champignons Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Traitement curatif des eaux de fabrication (eaux entrantes et eaux de lavage) dans l'industrie de la pâte à papier et du papier

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos Description détaillée: Système de dosage clos automatique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: - Dilution (%): Bactéries : dilution du produit à 0,025 %, temps de contact 1 heure Champignons : dilution du produit à 0,05 %, temps de contact 3 heures Nombre et fréquence des applications: Bactéries : dilution du produit à 0,025 %, temps de contact 1 heure Champignons : dilution du produit à 0,05 %, temps de contact 3 heures Dosage automatique
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels ; professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Fût 20 et 30 L en polyéthylène haute densité Cuve 220 et 1000 L en polyéthylène haute densité

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est appliqué par dosage automatique.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.2.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- L'application du produit n'est autorisée que dans les usines de pâte à papier conformes à la directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles, dans lesquelles les eaux usées doivent être purifiées dans une station d'épuration industrielle sur site comprenant une étape de traitement biologique, conformément aux meilleures techniques disponibles (MTD) prescrites dans le document de référence sur les MTD pour la production de pâte à papier, de papier et de carton. Les usines de pâte à papier qui sont exemptées de la directive sur les émissions industrielles doivent rejeter leurs eaux usées vers une station d'épuration municipale.

- Lors de l'accès à la machine à papier en cours de fonctionnement, porter un équipement de protection respiratoire APF 10 approprié.

4.2.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- La dose d'application efficace dépend fortement de la matrice traitée et de l'utilisation attendue. Par conséquent, des tests microbiologiques devront être mis en place par l'utilisateur du produit afin de déterminer la dose efficace en fonction de la matrice/système traité.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Appliquer uniquement avec un système de dosage automatique.
- Lorsque le contact avec le produit concentré ne peut pas être exclu :
 - Porter un équipement de protection individuelle :
 - Porter des gants résistants aux produits chimiques (EN 374) (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire : lunette de sécurité avec protection latérale (EN 166), une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 4, EN 14605), un équipement de protection respiratoire contre les vapeurs organiques et les poussières dangereuses avec un facteur de protection assigné de minimum de 10 pendant le mélange et chargement (connexion/déconnexion IBCs et le remplissage des conteneurs de stockage pour le système automatique) et un facteur de protection assigné de minimum de 20 pendant la maintenance et la réparation de la pompe de dosage (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation).
 - Mettre en place une ventilation, une évacuation locale ou une protection respiratoire.
 - Éviter la formation d'aérosols. Ne jamais remettre le matériel inutilisé dans le contenant d'origine. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Lors de la manipulation du produit, éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION:

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS D'INGESTION:

Rincer immédiatement la bouche.

Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.

NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

Enlever tous les vêtements contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 1 an.
- Conserver dans le contenant d'origine, dans un endroit frais et sec.
- Tenir à l'écart de la lumière directe.
- Stocker à une température inférieure à 30°C.
- Protéger du gel.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-